

François CANAVAGGIO (1862-1922)
colon,
pionnier du caoutchouc,
directeur-propriétaire du journal *Le Colon*
et du *Nong-co-min-Dam* (en *quoc ngu*),
membre de la Chambre d'agriculture de la Cochinchine (1895-1903),
conseiller municipal de la ville de Saïgon (1903-1907, 1912-1919),
conseiller colonial de la Cochinchine (1904-1907, 1912-1919),
vice-président de celui-ci (1906-1907)¹,
membre du conseil du gouvernement de l'Indochine (1906, 1907 et
1913)
vice-président du Syndicat de la presse cochinchinoise (1917-1921)

Né le 1^{er} avril 1862 à Campo (Corse du Sud)
Fils de Jules Canavaggio et Marie Jérôme Santi
Engagé volontaire
Chevalier de l'ordre du Cambodge 14/07/1886
Marié à Dang Thi Hoi (1875-). D'où :
— Félicité (17/5/1900) ;
— Pascal (18/8/1901) mort aussitôt ;
— Dominique (27/1/1904-20/10/1905).
[et d'autres enfants car, après son décès, il y a eu vente sur licitation]
Renseignements : Gérard Faure.

1895 : installation à Thu-Duc comme colon.

COLONISATION AGRICOLE PAR LES EUROPÉENS (Annuaire général de l'Indochine, 1910)

[677] M. Canavaggio. — M. Canavaggio est un des colons qui réussissent le mieux. Il doit ses avantages à ce qu'il est devenu propriétaire de terrains déjà cultivés. Il possède plus de 300 hectares de rizières en plein rapport qu'il loue à des Annamites.

Il a aussi des jardins d'ananas, d'aréquiers, de cocotiers et une plantation de cafiers dans les environs de Thu-duc Il a tenté la culture du cocotier dans le canton d'An-thit.

LE CAOUTCHOUC DE PLANTATION EN COCHINCHINE par P. Morange,

¹ Soutient un vœu en faveur de la transformation du conseil colonial en conseil général (*L'Écho annamite*, 21 octobre 1924).

chef du service de l'agriculture en Cochinchine.
(*Bulletin économique de l'Indochine*, mai 1910, p. 335)

Plantation Canavaggio. — À Thuduc, à 17 kilomètres de Saïgon ; comprend un petit noyau d'arbres provenant des premiers plants reçus de l'administration (300 en 1898, 200 en 1899). Plus récemment, M. Canavaggio a planté 5.000 arbres environ et se propose d'étendre encore sa plantation.

MINISTÈRE DES COLONIES
Mérite agricole
(*Journal officiel de la République française*, 16 avril 1913, p. 3.368)

Chevaliers

Canavaggio (François), conseiller colonial, colon à Thuduc (Giadinh) (Indo-Chine) : membre de la chambre de commerce ; 20 ans de pratique professionnelle.

PLANTATION CANAVAGGIO
(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, n° 50, 1^{er} trim. 1916, p. 83)

Situation : village de Linh-chieu-tay et de Binh-duc, région de Thuduc, province de Giadinh à 14 km de Saïgon.

Voie d'accès : route coloniale de Saïgon à Thuduc et de Thuduc à Thudaumot.

Propriétaire : M. François Canavaggio, planteur à Giadinh.

Nature du terrain : terres grises.

Superficie : 53 hectares dont 40 actuellement plantés.

Nombre d'hévéas plantés :

1908	200
1912	5.000
1914-1915	10800
Au 1 ^{er} jan. 1916	16.000

Nombre d'arbres en saignée au 31 décembre 1915 : 200.

Extension prévue pour 1915 : 2.000 arbres.

Moyenne des remplacements en 1915 : 10 %.

Labourage : aucun ; par contre, le binage est pratiqué, convenant mieux à la nature du terrain.

Main-d'œuvre : locale ; 10 à 20 coolies suivant les besoins.

Cinq habitations sur la plantation.

Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine

L'assemblée générale du 11 juillet avait ainsi composé la première chambre syndicale, élue à l'unanimité pour trois ans :

CANAVAGGIO F.,

Élection du bureau
(*Le Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 avril 1922)

M. [François] Canavaggio a réuni un certain nombre de voix insuffisant pour modifier les résultats ci-dessus qui sont aussitôt proclamés et donnent à la Chambre syndicale sa constitution régulière de 15 membres.

AEC 1922 :

Colons agriculteurs
F. Canavaggio, Giadinh.

Plantations de caoutchouc
[François] Canavaggio, Giadinh.

Ligue maritime et coloniale
(*L'Écho annamite*, 5 janvier 1922)

[François] Canavaggio, ancien vice-président du Conseil colonial ;

LE DÉCÈS
de M. François Canavaggio
(*L'Écho annamite*, 27 avril 1922)

M. François Canavaggio est décédé, à l'hôpital militaire [Grall], dans la nuit du 24 au 25 avril, à 23 heures des suites d'une crise d'urémie.

Tous les Cochinchinois regretteront certainement la disparition de cette figure bien connue dans les milieux européens et indigènes de la colonie.

M. Canavaggio, vieux colonial, avait su s'attirer la sympathie de ceux qui l'ont connu. Aussi bien au conseil municipal qu'au conseil colonial, il avait toujours travaillé au développement de la colonie et n'avait cessé d'éclairer ses collègues de son expérience. Colon tenace et hardi, il avait créé de belles plantations à Thuduc.

Après avoir œuvré pendant plus de trente ans sur la terre cochinchinoise, il y repose maintenant. Qu'elle lui soit légère !

Ses obsèques ont eu lieu hier matin à 7 heures au milieu d'une grande affluence d'Européens et d'Annamites parmi lesquels nous avons remarqué : M. Cognacq, gouverneur de la Cochinchine ; M. [Barthélémy] Gazano, directeur des Bureaux du gouvernement ; M. Tholance, inspecteur des affaires politiques et administratives ; M. Fays, notaire ; M. Casta Lumio, conseiller colonial ; M. Joyeux, procureur général ; M. [Charles] Lacouture, avocat général ; M. Foray, maire de Saïgon, les membres de l'Union cochinchinoise ; les membres des loges maçonniques, les représentants de la presse française et indigène, etc.

Le deuil était conduit par Madame Veuve François Canavaggio, M. Pianelli² , M. Dimaryaga [Dimayuga].

Trois discours furent prononcés au cimetière.

Discours prononcé par M. Gazano, au nom de l'amicale corse :

Messieurs,

Au nom de l'amicale corse, j'ai le douloureux devoir d'adresser un suprême adieu au vaillant colonial que fut M. François Canavaggio et dont la mort si soudaine nous a tous plongés dans la consternation.

Il y a trois jours à peine, on le rencontrait encore vacant à ses affaires. Rien ne faisait prévoir une fin si brutale. Un mal implacable a eu raison, en vingt-quatre heures, de sa robuste constitution.

La famille corse est soumise à une bien dure épreuve ! En un mois, c'est troisième membre que la mort lui ravit !

M. Canavaggio comptait parmi les plus vieux colons installés en Cochinchine. Il venait d'entamer sa 38^e année coloniale. Pendant ce long séjour, grâce à sa grande expérience des choses et des hommes de ce pays, grâce à ses qualités d'opiniâtreté au travail et à son intelligence pratique, il avait su se créer une situation des plus honorables et des plus indépendantes, après des débuts modestes.

[Pionnier du caoutchouc]

Il vint, en effet, pour la première fois, à Saïgon, le 24 février 1885, comme soldat d'infanterie coloniale. Affecté d'abord en Cochinchine, puis au Cambodge, il prit part à la compagnie de Phu-Yên et, en juillet 1887, il fut mis en congé renouvelable pour entrer dans l'Administration des Travaux publics qu'il quitta, en 1895, date à laquelle il s'installa définitivement à Thu-Duc comme colon.

Depuis cette époque, il se donna tout entier, avec une foi ardente dans le succès et un courage, qui ne s'est jamais démenti, aux cultures les plus diverses et les plus variées. Il fut l'un des premiers introducteurs de la culture du caoutchouc.

Très sympathique et très populaire aussi bien dans les milieux européens que dans les milieux annamites, M. Canavaggio fut constamment honoré de la confiance de ses concitoyens qui, à différentes reprises, l'envoyèrent siéger soit à la chambre d'agriculture, soit au conseil municipal de la ville de Saïgon, soit au conseil colonial de la Cochinchine.

Nous le voyons membre de la Chambre d'agriculture de la Cochinchine, au moment de la création de cette compagnie, de 1895 à 1903, conseiller municipal de la ville de Saïgon, de 1903 à 1907 et de 1912 à 1919, conseiller colonial de la Cochinchine, de 1904 à 1907 et de 1912 à 1919, vice-président du conseil colonial pendant les années 1906 et 1907, membre du conseil du gouvernement de l'Indochine en 1906, 1907 et 1913.

[Directeur-propriétaire du journal *le Colon* et du *Nông-cô-Min-dàm*]

Pendant sa longue carrière politique, qui dura près de vingt-sept ans, M. Canavaggio rendit les plus grands services à la colonisation européenne et prit la part la plus active dans les affaires publiques ainsi que dans la presse locale. Il dirigea pendant plusieurs années le journal *le Colon** dont il était le fondateur.

Son action personnelle dans tous les domaines de la vie cochinçinoise et ses mérites furent si appréciés en haut lieu qu'ils lui valurent tout récemment, de la part de M. le gouverneur, une proposition chaleureuse pour la Légion d'honneur. Cette haute

² Jean de Pianelli : gérant de la maison Paul Canavaggio, chapellerie, chaussures, chemiserie..., rue Catinat.

distinction devait être la juste récompense d'une longue vie coloniale, toute remplie de labeur de ténacité et de dévouement au bien public.

Je viens d'esquisser brièvement la carrière politique de M. Canavaggio ; les qualités de l'homme privé ne le cédaient en rien à celles de l'homme public.

Par son accueil facile, par son extrême obligeance, il avait su s'entourer d'amitiés sûres et nombreuses, surtout parmi les Corses, et nombreux sont ceux qui mirent à contribution sa bienveillante influence. Ses relations privées étaient toujours empreintes de la plus franche cordialité et de la plus sincère bonhomie qui lui valurent la sympathie générale et tout récemment, la vice-présidence du groupement amical des Corses de la Colonie.

Que la terre de Cochinchine, que vous avez tant aimée, vous soit légère. mon cher ami, et puissent les manifestations de regrets unanimes qui vous accompagnent à votre dernière demeure, apporter un adoucissement à la douleur de votre famille.

Puis ce fut le tour de M. Henry de Lachevrotière qui s'exprima, au nom du Syndicat de la presse, en ces termes :

Mesdames, Messieurs,
La vie est une chose bien fragile !
Nous en avons aujourd'hui une preuve nouvelle.

Il y a quelques heures à peine, François Canavaggio était parmi nous, contribuant au développement de ce pays par son travail ; il faisait des projets d'avenir, il comptait reprendre sa place dans la vie publique et s'apprêtait à affronter la lutte électorale avec un groupe d'amis.

De ce côté-là d'ailleurs, tous les espoirs lui étaient permis et, sans doute, il aurait été au nombre des candidats que le collège électoral aurait choisi pour leur expérience des affaires, leur connaissance du pays et leur passé irréprochable.

Et voilà que, brusquement, sans que rien l'ait fait prévoir, nous apprenons sa maladie en même temps que sa mort.

Sa fin soudaine creuse un vide immense dans les rangs de ceux qui furent ses compagnons dans les luttes politiques. C'est aux noms de ceux-là, au nom de l'Union indochinoise dont il était l'un des membres les plus écoutés que je viens dire adieu à François Canavaggio et lui apporter l'expression des regrets unanimes des membres de notre association.

La présidence du Syndicat de la presse, que j'occupe actuellement, me vaut également l'honneur d'être le porte-paroles de mes confrères en cette douloureuse circonstance.

François Canavaggio avait pris place parmi nous en tant que directeur-propriétaire du *Colon*, un journal qui eut son heure de vogue et fit ici sa part de bonne besogne.

C'est à ce titre que François Canavaggio, à la création de notre syndicat, tint à s'inscrire un des premiers. Son âge et sa situation lui valurent même d'être nommé vice-président de notre groupement. Il occupa ces fonctions jusqu'à notre dernière assemblée générale où, volontairement, il se retira pour me céder une place que j'acceptai sur ces pressantes instances³.

Son expérience des hommes et des choses au cours de nos délibérations, nous fut toujours d'un précieux secours. Calme, pondéré, il savait à tout moment donner la note juste et faire entendre la voix de la sagesse.

Ces qualités lui servirent également pour la direction du *Colon* et lui permirent, il y a une douzaine d'années, de prendre une place prépondérante dans la presse locale,

³ Version tout autre dans un article du *Temps d'Asie* repris par *L'Écho annamite*, 30 novembre 1924, présentant le remplacement du président Héloury par Lachevrotière comme un coup de force.

après avoir contribué pour sa large part à l'élection du député de l'époque, dont il fut le plus ferme, le plus désintéressé et le plus fidèle soutien durant toute la législature.

François Canavaggio ne se borna point à accomplir une œuvre politique dans la presse, il fit aussi œuvre d'éducateur en devenant le propriétaire du *Nông-cô-Min-dàm*, ce journal en *quoc ngu* qui a entrepris l'éducation sociale des Annamites.

François Canavaggio fut, en effet, un précurseur ; de tous temps, il pratiqua la politique d'association et admit les indigènes à une collaboration franche et loyale.

Il était d'ailleurs fort aimé des Annamites qu'il avait su attacher dès ses débuts en ce pays. Il avait sur eux la plus grande influence, si bien qu'à un moment donné, au conseil colonial, il était le guide le plus écouté de ses collègues indigènes ; aussi par plaisanterie, on avait surnommé François Canavaggio « le septième conseiller colonial annamite ». C'était le meilleur compliment qu'on pouvait lui faire, car c'était proclamer que seul il avait su comprendre les indigènes qui siégeaient en cette assemblée et avait su prendre assez d'ascendant sur eux pour se faire écouter en toutes occasions.

François Canavaggio disparaît brusquement de notre scène coloniale, alors qu'il était en pleine possession de ses moyens et se trouvait capable de rendre encore à la colonie les plus grands services.

Au nom de la presse locale, je salue sa dépouille mortelle, et lui souhaite de reposer en paix après une vie bien remplie.

Canavaggio, adieu ! Pars content, car tu es de ceux qui, dans ce pays, auront laissé une trace durable de leur passage.

M. Madec salua, en dernier lieu, le défunt au nom de la loge maçonnique.

Nous exprimons à tous ceux que ce deuil afflige nos condoléances émues.

Plantation F. Canavaggio

(*Annuaire des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, au 1^{er} septembre 1923)

La plantation appartient à M. François Canavaggio (sa succession).

Province de Giadinh, villages de Linh-chieutây et Binh-duc.

Voies d'accès : région de Thuduc, par la route de Saïgon à Thuduc, et de Thuduc à Thudaumôt.

Distance de Saïgon : 15 km.

Superficie totale : 63 hectares.

Superficie complantée : 56 hectares.

Âge de la plantation : en 1914, 1915, 1916, 1917, 20.000 arbres ; en 1904, 1915, 1906, 1917, 1908, 1909, 1910, 300 arbres.

Méthode de culture : dessouchage complet.

Labours : trois labours réguliers par an et trois hersages.

Nature du terrain : terres grises.

Main-d'œuvre : locale, 10 à 20 coolies, selon les besoins.

Cheptel : un troupeau de bœufs.

Immeubles existant sur la propriété : cinq habitations

Autres cultures de la propriété : six hectares de cocotiers complantés de 1.200 arbres.

Dans la presse cochinchinoise

(*L'Écho annamite*, 22 novembre 1924)

Le *Journal officiel de l'Indochine* du 8 novembre 1924 contient divers arrêtés du gouverneur général, tous signés à la date du 31 octobre, concernant la presse indigène et chinoise de Cochinchine.

Le premier de la série — il doit sans doute cet honneur à la qualité du demandeur — autorise M. de Lachevrotière à faire paraître un journal quotidien en chinois édité sous le nom de *Huê kiêu-nhut-bao*.

Dans ce même *Journal officiel* du 8 novembre 1924, un autre arrêté retirant à Mme V^e [François] Canavaggio, vraisemblablement pour les considérations qui ont dicté la circulaire précitée, l'autorisation de publier le *Nông-cô Min-Dàm* ainsi qu'un troisième rejetant la demande de M. Colonna d'Istria tendant à obtenir l'autorisation de faire paraître dans la revue *L'Express du commerce et de l'industrie* une traduction en *quoc ngu* de certains de ses articles.

Pourquoi deux poids et deux mesures ? Pourquoi cette inégalité de traitement qui explique seul un acte de favoritisme qui apparaît bien singulier en raison de la qualité de celui qui en bénéficie ?

Oui ou non, le gouvernement est-il là pour faire respecter la légalité et tenir la balance égale entre tous ? Ce respect qu'il exige, légitimement d'ailleurs, pour ses décisions et pour lui-même ne lui fait-il pas un devoir de ne pas se donner à lui-même de trop flagrants démentis par des faveurs injustifiées ou par d'éclatantes dérogations à la règle commune ?

Vente sur licitation
Au Palais de justice à. Saïgon
Le jeudi 9 avril 1925 à 8 heures du matin
(*L'Écho annamite*, 1^{er} avril 1925)

D'une plantation d'hévéas et d'immeubles sis sur le territoire de la province de Giadinh, à Thuduc., avec construction à usage d'usine et dépendant de la succession François Canavaggio.

Lot unique. — Un lot d'immeuble sis sur le territoire de la province de Giadinh, à Thuduc, et consistant en un tènement composé de terrains et construction à usage d'usine, savoir :

1. — Divers terrains plantés en hévéas d'une contenance totale de 53 h, 24a. 80 ca. portant les n° du diabo 18, 19, 30, 81 et 32 du village de Binh Duong, les n° 176 188a 1??e 192, 193, 194, 195, 273a, 277, 278, 279, 282, 283, 194 du village Binh Duong et les n° 358 et 359 du village Linh Chieu Tay.

2. — Divers terrains de rizières d'une contenance totale de 3 h. 48a portant du diabo les n° 160, 160a, 171a. et 174 du village de Binh Duc.

3. — Divers terrains de tombeaux d'une contenance de 33 a. 6? a., à prendre et détacher du plus grand lot n° 359 du village de Linh chieu Tay ;

4.— Divers terrains de marais d'une contenance totale de ? h.76 a. 80 ca portant au diabo les n° 1?? et 280 du village de Binh Duc ;

5. — Divers terrains incultes en friche d'une contenance de ? h. 77 a 60 ca portant au diabo les n° ??9, 172 et 173 du village de Binh Duc

Il existe sur le lot n° 173 une maison à étage construite en briques et couverte en tuile, servant à l'usage de l'usine et de séchoir ;

Mise à prix 45.000 \$ 00

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Léon Lambert, avocat défenseur à Saïgon, 8-10, rue Taberd.

Syndicat planteurs caoutchouc
Mise à jour
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 14 avril 1926)

F. Canavaggio (succession), Giadinh. — 20.300 arbres.
